

LE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES À L'EXPORT D'UE



Conduire et présenter les marchandises dans un bureau de douane du pays d'exportation (bureau d'exportation).
Ou les mettre à disposition dans des locaux agréés ou autorisés par la douane.



Etablir ou faire établir par un représentant en douane enregistré une déclaration douanière sur Document Administratif Unique (DAU), indiquant le bureau de douane de sortie de l'UE.
Lui transmettre les instructions et documents Export (*a minima* : facture, colisage).
L'exportateur doit être établi en UE, disposer d'un n° EORI (*Economic Operator Registration and Identification*) et être immatriculé à la TVA de l'Etat membre d'exportation (sauf exception).



En France, les DAU sont aujourd'hui déposés sur le système informatique DELTA G ou DELTA X (Express).
En parallèle, émission simultanée dans le système ECS (*Export Control System*) de l'EXS (*Exit Summary Declaration*) à des fins de sûreté/sécurité.
Contrôle douanier éventuel.
Obtention du BAE (bon à enlever) de la part du bureau de douane d'exportation.
Message automatique adressé par le bureau d'exportation au bureau de sortie de l'UE l'avertissant du passage des marchandises : « avis anticipé d'exportation ».



Edition d'un document d'accompagnement d'exportation des marchandises (*EAD « export accompanying document »*) = extrait du DAU, comportant un numéro de référence (MRN) + code barre.
Le chauffeur part avec ce document (la transmission du seul n° MRN se développe).



Au bureau de sortie UE :
Présentation des marchandises en douane.
Prise en compte du MRN dans le système ECS (volet fiscal).
Contrôle douanier éventuel.
Constatation de la sortie par le service des douanes en frontière UE.



La justification de sortie :
Le DAU passe sous statut « SOR » (Sortie) = visa électronique de sortie de l'UE.
L'exportateur doit conserver cette preuve afin de justifier sa vente export en exonération de TVA (transmise par son représentant en douane, ou bien accès à l'information en ligne).
DAU en annexe.

Se préparer au prochain Système Informatique douanier : DELTA IE (import-export) !

Le nouveau système douanier français DELTA IE doit remplacer les actuels DELTA G et DELTA X.

Complètement dématérialisé, il donnera naissance à un nouveau vocabulaire, à une série de nouvelles données et messages électroniques, et signera la fin du "bon vieux EX" (DAU).

Cette nouveauté s'inscrit dans un programme de refonte de plusieurs systèmes informatiques qui doit s'achever au 31.12.2025 : avant-dédouanement, transit, dédouanements import et export, preuves de statut douanier, gestion des garanties et autres sujets annexes.

DELTA IE démarrera le 31 mars 2023 à l'import !

3 Exemple pour l'expéditeur/l'exportateur	2 Expéditeur/Exportateur No. FR		1 DÉCLARATION		Etat de la déclaration BAE	
	FRANCE		EX A		ESO ECS Sortie	
	8 Destinataire No. ETRANGER		3 Formulaires 1 1		Bureau de déclaration FR002650	
	AUSTRALIE		4 List. chargem.		Bureau de présentation FR003680	
	14 Déclarant/Représentant No. FR 1		5 Articles 1		7 Numéro de référence 20E08 01	
	FRANCE SAINT EXUPERY		6 Total des colis 5		9 Responsable financier No.	
	69 COLOMBIEU-SAUGNIEU FR Mode de représentation 2		10 Pays prem. destin.		11 Pays trans-action.	
	18 Identité et nationalité du moyen de transport au départ COSCO GLORY		11 Pays trans-action.		12 Éléments de la valeur	
	19 Ctr. 1		13 P.A.C.		15 Pays d'expédition/ d'exportation FRANCE	
	20 Conditions de livraison DAP		16 Pays d'origine		17 Code P. destination AU	
21 Identité et nationalité du moyen de transport actif franchissant la frontière COSCO GLORY AU		15 Code P. expéd./expor. a) FR b)		17 Code P. destination a) AU b)		
22 Monnaie et montant total facturé EUR 221499.50		16 Pays d'origine AUSTRALIE		17 Pays de destination AUSTRALIE		
23 Taux de change 1		24 Nature de la transaction 1 1		28 Données financières et bancaires		
24 Nature de la transaction 1 1		25 Mode transport à la frontière 1		26 Mode transport intérieur 3		
25 Mode transport à la frontière 1		26 Mode transport intérieur 3		27 Lieu de chargement		
26 Mode transport intérieur 3		27 Lieu de chargement		29 Bureau de sortie FR003680		
27 Lieu de chargement		29 Bureau de sortie FR003680		30 Localisation des marchandises		
31 Colis et désignation des marchandises		32 Article 1 No.		33 Code des marchandises 90314990 00 4099		
5 PK Colis (package). Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90		34 Code P. origine		35 Masse brute (kg)		
		37 RÉGIME 1000 000		36 Préférence		
		41 Unités supplémentaires		39 Contingent		
		42 Prix de l'article 221499.5		43 Code M.E. 1		
44 Mentions spéciales/ Documents produits/ Certificats et autorisations		45 Ajustement		46 Valeur statistique 218611		
Cana:R499 / Dtp:Y901, Y935 N380 31/08/2020		48 Report de paiement CE :		49 Identification de l'entrepôt		
47 Calcul des impositions		Type		Base d'imposition		
		Quotité		Montant		
		MP		B DONNÉES COMPTABLES		
		Total : R				
50 Principal obligé		No.		Signature :		
représenté par		C BUREAU DE DÉPART				
Lieu et date :						
51 Bureaux de passage prévus (et pays)						
52 Garantie non valable pour		Code		53 Bureau de destination (et pays)		
D CONTRÔLE PAR LE BUREAU DE DEPART		Cachet :		54 Lieu et date : Edité le 04/09/20 04:19:04		
Résultat :				PORT FOS		
Scellés apposés : Nombre :				01/09/2020		
marques :				Signature et nom du déclarant/représentant :		
Délai (date limite) :						
Signature :						